

Autour de la table de Shabbat n° 437 Emor



Réfoua Chléma au Rav Mordéchaï Ben Haïa Rah'el, parmi les malades du Clall Israël La protection pour tous les habitants de Tsion et le retour de nos captifs

Est-ce qu'un Cohen a le droit de faire ressusciter les morts ?

Au début de la paracha, est enseignée toute une série de lois concernant les Cohanim. Nous savons que le peuple juif est constitué des Cohanim, Léviim, Israël et des prosélytes. Cette distinction remonte à l'épisode de la faute du veau d'or où la tribu de Lévi (dont font partie les Cohen) s'est levée contre les fauteurs. Depuis, Hachem les a anoblis ainsi que les descendants d'Aaron Hacoheh qui deviendront les prêtres du Clall Israël. C'est eux qui auront le **grand** privilège d'apporter l'expiation des fautes par le service des sacrifices au Temple de Jérusalem. Et comme ils n'ont pas de part dans la terre d'Israël ils recevront des autres tribus la dîme de la récolte ainsi qu'une part dans les sacrifices. Seulement cette élévation entraînera des lois particulières. Entre autres l'interdit de se marier à **une divorcée** et de se rendre **impur** à proximité d'un mort. Par ailleurs, ils recevront les honneurs d'être appelés en premier pour tout ce qui touche les Mitsvot.

Par rapport à l'interdit de se rendre impur à proximité d'un mort, il existe un passage intéressant dans le Talmud. La Guémara Baba Métsia 114 rapporte qu'une fois, le prophète Eliahou s'est retrouvé dans un cimetière de gentils. Raba Bar Avouha s'adresse à lui en disant : « N'est-ce pas que tu es Cohen, donc que fais-tu dans le cimetière ? ». Nos sources enseignent en effet que lorsque Pinhas a été anoblit Cohen, il a reçu « l'alliance de la paix », c'est-à-dire la vie

éternelle. Les Sages enseignent aussi que Pinhas qui vit pour toujours est le prophète Eliahou qui est monté au Ciel **vivant** sur un char de feu. Donc Eliahou répond à partir d'un enseignement de Rabbi Chimon,

« les cimetières des gentils ne rendent pas impur (Toumat Ohel) ».

Tossphot sur ce passage pose une question : Puisque la Guémara considère qu'Eliahou est Cohen comment s'est-il rendu impur au contact du jeune garçon de la ville de Tsarfat qui gisait mort ? On se souvient, lorsque Eliahou a fui le Roi mécréant A'hav, il a trouvé l'hospitalité chez une dame veuve de la ville de Tsarfat (Les Rois 1.17). Or, durant son hébergement la catastrophe se déroula, le fils tomba gravement malade et il expira. La femme connaissant la grande piété de son hôte lui demanda son aide. Le prophète demanda alors à la pauvre mère de monter le corps de l'enfant à l'étage. Eliahou s'allongera alors par trois fois sur le corps du cadavre et fit une prière à Hachem, **le Créateur de toutes les âmes**, et le miracle se produisit, le jeune se releva vivant. L'histoire est fantastique mais ne s'arrête pas là. En effet, Tossphot demande : puisqu'Eliahou est Cohen, comment a-t-il pu se rendre impur auprès du mort ? Et Tossphot de répondre : Eliahou **SAVAIT PERTINEMMENT** qu'il pouvait le ramener à la vie. Le sauvetage d'un homme (Pikouah Néfech) repousse tous les interdits. Fin du Tossphot.

Pour comprendre notre développement Il faut savoir que la Thora a écrit une injonction :

« **Ve- Hai Bahem** » : la Thora VEUT qu'un homme fasse tout ce qu'il peut pour continuer à vivre dans les Mitsvots et non qu'il ne meurt à cause des Mitsvot.

Par exemple dans le cas d'un incendie durant Shabbat, que Dieu nous en garde, on doit appeler les pompiers dans le cas où il y a danger de mort ou un risque de cet ordre. Car l'ordre de garder le Shabbat est repoussé devant l'importance du sauvetage des hommes. Pareillement, un Cohen qui vient pour sauver une vie pourra se rendre impur.

Plus encore, la Halakha stipule que même dans le cas où l'on n'est pas sûr de la réussite de notre tentative, on devra quand même transgresser la Loi de Moché. Donc d'après cela pourquoi Tossphot a eu besoin d'écrire qu'Eliahou **SAVAIT PERTINEMMENT** qu'il pouvait le sauver, même s'il avait un doute, il devait agir de la même façon. Intéressant. Le Emeq Chééla répond que d'une manière générale sauver un homme fait partie de l'ordre : « ve'hai bahem ». Cependant notre cas est plus compliqué. En effet **il s'agit d'un mort que l'on est intéressé à faire revivre**. Dans ce cas ardu il n'existe pas de Mitsva qui dit « *Fais revivre le mort* », car c'est une prérogative qui reste dans les Mains miséricordieuses du Créateur, qui fera revivre tous les justes au jour de la grande résurrection des morts. Donc normalement Eliahou, qui est Cohen n'aurait pas dû s'occuper de l'enfant car il n'avait pas de Mitsva, uniquement l'interdit de se rendre impur. Seulement il existe une autre référence dans le Talmud Yoma (84 :) : « Sauve ton prochain afin qu'il garde d'autres Shabbatoth ».

La Thora permet la transgression du Shabbat afin que notre homme vienne à garder beaucoup d'autres Shabbatoth. Explique le Chééltot, c'est précisément si on **sait PERTINEMMENT** qu'il va garder d'autres Shabbatoth mais dans le cas de doute (qu'il ne les garde) cela ne repoussera pas le Shabbat ! C'est pourquoi Tossaphot a eu besoin de rajouter que c'était clair pour Eliahou qu'il le sauverait.

Le Kovets héaroth (rav El'hanan Wasserman) explique d'une manière différente. Que le sauvetage de la vie n'est pas lié à une Mitsva quelconque (comme « Vé-hai bahem ») qui repousse d'autres interdits. Une de ces preuves c'est justement Eliahou : il n'existait **pas de Mitsva de faire revivre le mort**, et pourtant il s'est rendu impur. Autre exemple, le cas d'un bébé dans

le ventre de sa mère. On pourra transgresser le Shabbat pour le sauver alors que l'enfant n'a pas encore le statut d'homme. Donc le principe est identique, c'est **la cherté de la vie** qui repousse les interdits (Tiré de Mévitva sur le passage de Baba Métsia).

Pourquoi doit-on se remuer dans la vie ?

Dans notre Paracha sont aussi enseignées toutes les fêtes du Calendrier : Pessa'h Chavou'ot et Soukoth, ainsi que le décompte de l'Omer (Séfirath Ha'omer). Les choses sont connues : le décompte commence le lendemain du 1^{er} jour de Pessah et se poursuit durant 49 jours jusqu'à la fête du Don de la Thora (Chavou'ot). En effet, lors de la Sortie d'Égypte, le peuple juif est « né » et 49 jours après, a reçu la Thora au Mont Sinäi. Le Sefer Ha'Hinoukh au sujet de cette Mitsva : « Tout le compte, jour après jour des 49 jours qui séparent Pessa'h de Chavou'oth est pour indiquer **que toute l'ESSENCE du Clall Israël c'est la Thora, et c'est pour elle que les cieux et la terre ont été créés** C'est aussi la raison pour laquelle le peuple juif est sorti de l'esclavage égyptien afin de recevoir la Thora et de l'ACCOMPLIR » Fin du Hinoukh.

Les choses sont simples mais importantes à connaître. Nous sommes loin de la conception révolutionnaire qui soutient que la Sortie d'Égypte est la première rébellion d'un peuple d'esclaves contre le pouvoir établi et cet événement donnera du courage à d'autres peuples soumis au long de l'histoire de prendre leur envol. Que Nenni. La Sortie d'Égypte marque avant tout une élévation de tout un peuple ainsi que la possibilité de servir le Créateur de ce monde.

Seulement on posera une question : pourquoi la Mitsva s'appelle « Sfirat **Ha'omer** » (le décompte du **Omer**) ? On aurait dû l'appeler simplement le décompte de Chavou'oth. Pour répondre on est obligé d'introduire la notion du Omer.

Le lendemain du premier jour de Pessa'h on apportait une mesure de farine d'**orge** au Beth Hamiqdach. C'est-à-dire qu'à la sortie même du Yom Tov de Pessa'h, de nuit, des envoyés du Beth Din allaient récolter la nouvelle moisson d'orge, pour la broyer puis la tamiser pour en faire une fine farine. Le lendemain, cette mesure, le Omer, était mise dans un ustensile puis apporté à l'autel des sacrifices (c'est une offrande **végétale**). Cependant, avant d'en brûler une partie, le Cohen prenait la farine et opérait un balancement

« Tenoufa » devant l'autel, d'avant en arrière, en haut et en bas (Rachi 23.11). Après, le Cohen en prenait une poignée et la jetait au feu sacré (le reste était mangé par les Cohanims).

Le Nétiv Chalom (Admour de Slonim) explique que ce balancement était une allusion à l'homme qui doit bouger pour recevoir la Thora de Hachem, il faut **BOUGER !**. Sans des efforts, la Thora ne vient pas à l'homme. (**Tout le contraire de ce que la société laïque prodigue : le laissez aller**). De plus, l'orge n'est pas l'alimentation habituelle de l'homme mais celle de l'animal. C'est aussi une autre allusion que si l'homme ne s'éveille pas aux choses spirituelles alors il restera au niveau de nos amis les quadrupèdes... Car nous savons bien que l'occupation principale dans la basse-cour est d'assouvir les besoins et envies alimentaires (*avant de passer à l'abattage : dommage*). Donc si un homme veut accéder à un niveau **beaucoup** plus élevé, il est obligé de prendre son Yétser (ses mauvaises envies) et l'offrir à Hachem, à l'image de ce Cohen qui mettait en branle cette portion de farine d'orge avant de la monter en sacrifice. De plus, le Or Ha'haim, explique qu'au moment de la Sortie d'Égypte, Hachem a opéré un grand « saut » et a extrait le peuple de la grande impureté égyptienne (qui atteignait le 49^{ème} degré). Or cet élan ne provenait que du Créateur et non du Clall Israël. La période qui suivra la Sortie d'Égypte cette fois sera un **long travail** de purification (de toutes les impuretés d'Égypte) grâce aux propres forces du Clall Israël afin d'être apte à recevoir la Thora. Le Or Hahaim explique que cela ressemblait à l'impureté de la femme Nida qui a besoin de compter sept jours afin d'accéder à la pureté. De la même manière, le peuple juif étant ancré dans la grande impureté égyptienne a eu besoin de sept semaines (7 fois 7 jours) pour être apte à recevoir la Thora (précise le Rav, que si on avait été prêt, on aurait reçu la Thora plus rapidement). Donc on aura compris que pour recevoir un grand cadeau du Créateur il faut être au niveau. (*Pareil dans la vie : pour recevoir un grand cadeau, il faut s'y préparer à l'avance...*)

Sippour

Qui est notre véritable Ami ?

La semaine dernière (Paracha Quédochim) je vous ai parlé d'une magnifique Mitsva : "Bétsédeq Tichpot Amitéra"/juger son prochain **de la meilleure des manières**. Même lorsque la balance est en défaveur de son ami, il faudra s'évertuer à la

faire pencher du bon côté (et des fois il ne faut pas aller bien loin pour utiliser cette merveilleuse Mida, maitre Capelot dit même qu'on pourra (ou devra ?) l'utiliser dans nos maisonnées vis-à-vis de ses propre enfants ou de son épouse, qu'en pensez-vous mes chers lecteurs ?

Le commentaire "Mochav Zéquénim" (certainement un Baalé Tossphot) donne une autre tournure à ce verset. Il explique que le "Amitéra" (traduit par son prochain), signifie "Hachem". Et le sens du Passouk (verset) vient dire **qu'un homme doit s'efforcer de voir le bien dans toutes les actions du Ribono Chel Olam** de la même manière qu'on le fait vis-à-vis de son prochain (C'est un grand Hidouch de nommer Hachem comme son ami, mais c'est le Midrash Raba (Vayikra 6) qui l'enseigne. Ndlr : d'ailleurs quel est notre plus grand ami que le Saint Béni Soit-Il ? Voir aussi Rachi dans Shabbat 31. Dh De'alékha et les Proverbes 6).

D'après ce magnifique commentaire, lorsque les événements de notre vie n'apparaissent pas toujours sous les meilleurs augures, la Thora viens nous apprendre qu'on devra **AUSSI** juger positivement les actions du Ribono Chel Olam (qui est l'auteur de tous les événements de notre vie). Et le Moshav Zekénim conclut : "**Lorsqu' un homme juge favorablement les actions de Hachem et accepte Sa justice au même instant Hachem dit à ses anges du Service Divin : Regardez cet homme que j'ai créé dans mon monde!**" C'est-à-dire que Hachem tire un grand profit si l'on peut dire, de notre acceptation des épreuves.

L'histoire véridique que je vous propose cette semaine a été rapportée dans le journal orthodoxe Yéted Nééman qui paraît quotidiennement en Terre Sainte et dans "Tov LéHassot" qui illustre bien ce phénomène. Au lieu de rouspéter et de dire : "C'est vraiment injuste notre "héros" a réfléchi sur les causes de son malheur et il en a tiré les conclusions adéquates.

Il s'agit d'un homme engagé de la communauté en Terre Sainte : "Mché". Moshé est professeur dans un établissement Talmud Thora orthodoxe depuis une quinzaine d'années. Comme vous le savez, le travail dans l'enseignement nécessite beaucoup de patience et **aussi d'une voix qui porte bien** afin de faire régner le calme et de donner des cours audibles aux élèves. Moshé est, béni soit Hachem doté d'un très bon coffre et sa voix est très appréciée. Il est même sollicité par sa communauté pour être le Hazan de la synagogue. Seulement à

cause de son travail, périodiquement Moshé avait sa voix prise. Pour remédier à cela, il faisait toujours attention de ne pas trop forcer et évitait au maximum, de monter en décibel dans la classe. Or, voici qu'il y a une douzaine d'années, notre Rébé se lève de bon matin et voilà qu'il n'arrive pas à faire sortir un seul son de sa bouche. C'était comme si son timbre de voix l'avait abandonné durant la nuit. Moshé essaya toute sorte de remèdes (tels que *des jus de citrons chauds pour les connaisseurs...*) quelques cachets... rien n'y faisait. Le son restait étouffé. Tous les cours du matin, il les passait à crier du mieux qu'il pouvait afin que ses élèves le suivent. C'était particulièrement pénible. Les symptômes perduraient (entre temps il s'était procuré un petit haut-parleur pour l'aider) et cela lui procurait une grande souffrance. De plus, s'approchaient les jours de Rosh Hachana et de Kippour, et il était chantre de la communauté. Quelques jours avant Rosh Hachana il prit rendez-vous chez un spécialiste qui examina attentivement sa gorge. Il fit pénétrer une minuscule caméra qui décela deux boutons dans sa gorge qui empêchaient les vibrations des cordes vocales. Le spécialiste donna son verdict : "Ces boutons empêchent le fonctionnement normal des cordes, **il n'y a pas d'autres choix que d'opérer**, et il faut que tu saches qu'il existe une forte probabilité que tu ne retrouves pas ta voix telle que tu l'as connue. De plus, même si l'opération réussit, il restera des nuisances impossibles à guérir, mais tu es obligé de te faire opérer. **Avant cela, tu dois t'exercer à parler correctement...**". Moshé sortit, complètement cassé de son rendez-vous. On n'était juste quelques jours avant Rosh Hachana et cette année il savait qu'il ne pourrait pas être Hazan. C'était un véritable calvaire. Il était dépité puis, il s'est déroulé une chose intéressante. Une fois, lorsqu'il sortit de la synagogue il trouva un bulletin déposé sur une table. C'était le "Moré Miqdash" un périodique qui développe les sujets liés avec la synagogue et en particulier la crainte que l'on doit y avoir. Moshé lit dans ce bulletin un texte écrit par l'Admor de Belz qui exhortait la communauté à faire attention de ne pas parler pendant la Téphila depuis le début jusqu'à la fin. Moshé réfléchit un instant sur sa nouvelle situation, et se dit qu'il avait trouvé en cela les exercices à faire : ne plus du tout parler dans la synagogue depuis le début de la prière, et il fit une courte prière : "**Maître du**

Monde, je prends sur moi de ne plus du tout parler depuis le début jusqu'à la fin de l'office. Je veux que ce vœu soit mon remède afin de retrouver ma voix. Depuis ce jour je ferai attention de ne pas dire un seul mot superflu en dehors de la Téphila".

Effectivement l'engagement de Moshé sera tenu, durant toutes les fêtes et les Shabbathoth, Moshé **n'ouvrit pas une seule fois la bouche pour une quelconque demande, bonjour, bavardage** etc...

Trois semaines passèrent depuis le premier rendez-vous, et Moshé ne sentait plus sa gorge aussi douloureuse. Il prit un second rendez-vous chez son spécialiste. Lors de cette visite le docteur l'inspecta et il resta abasourdi. **Les boutons avaient considérablement diminués.** Le médecin était tout interloqué, il dit : « d'une manière générale les exercices de diction empêchent la dégradation de la voix mais ils n'aident pas à guérir. Dans ton cas, tes exercices ont un effet thérapeutique, je n'y crois pas mais c'est un fait. Je te propose de revenir dans deux semaines et peut-être que grâce à tes exercices cela guérira entièrement. Si c'est le cas, ce sera un vrai miracle ».

Moshé sortit de chez le docteur avec une mine exaltant la joie. Le Docteur (qui ne comprenait pas grand-chose à la Emouna) ne le savait pas, mais les exercices n'étaient pas de la même nature que ceux qu'il prescrivait à ses patients. Il s'agissait d'exercices dans le domaine spirituel. Moshé continua à faire attention de ne pas parler durant la Téphila. **Et le miracle se produisit en Terre Sainte**, Moshé retrouva entièrement sa voix, il pouvait d'une manière libre, chanter à la synagogue pour accompagner les offices, et durant ses cours sa voix était normale. Il revint donc chez son médecin qui déclara que sa guérison était due à un **MIRACLE**. Moshé avait retrouvé sa voix de ténor sans médicaments, ni opération,... Magnifique !

Qui veut faire comme Moshé et ne plus parler durant la prière ?

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.

David Gold Soffer.

Pour ceux qui veulent de belles Mézouzots écrites par un Soffer dont vous connaissez déjà bien sa plume, prenez contact par tél : 00972 055 677 87 47 (Israël), par e-mail dbgo36@gmail .com.